

Concours. Startup.
**Développement
durable**

Rendez-vous sur www.espaceaero.com



APPEL A CANDIDATURE STARTUP INNOVANTES “ECOIMPACT CHALLENGE”

Conditions de Participation & Règlement



SOMMAIRE

Introduction	3
Présentation du concours	3
Conditions de participation	3
Modalités de candidature	4
Modalités de remises des prix	4
Présentation du Jury	4
Critères d'évaluation	4
Séance de pitch	5
Prix décernés	5
Calendrier	6
Plateforme en ligne	6
Engagement des participants	6
Propriété intellectuelle	6
Droit de modification et de retrait	7
Annulation ou suspension des prix	7
Limitation de responsabilité	7
Partenaires	7



1. Introduction

Bienvenue au **concours de startups** dédié au développement durable EcolImpact Challenge, une initiative passionnante présentée par E.Space Aéro. Dans le cadre du **prestigieux Nouvelle-Aquitaine Air Show**, ce concours offre une plateforme unique aux entrepreneurs visionnaires et aux startups innovantes. E.Space Aéro, en sa qualité d'incubateur et accompagnateur de talent, est fier de promouvoir l'entrepreneuriat responsable et d'encourager les solutions innovantes qui contribueront à façonner l'avenir tout en préservant notre planète pour les générations futures. Venez profiter pleinement de cet événement et de ses 15,000 visiteurs, pour catalyser votre innovation et augmenter votre visibilité. L'objectif d'E.Space Aero est ainsi d'ajouter une dimension dynamique au Nouvelle-Aquitaine Air Show, en permettant à l'ensemble des acteurs de profiter d'une opportunité unique de participer à un événement international afin d'accélérer l'innovation et la concrétisation de projets innovants qui contribuent au développement durable.

Le « Nouvelle-Aquitaine Air Show » est un événement aéronautique incontournable qui en est à sa 23^e édition. C'est un grand rassemblement festif, et, en tant que vitrine exceptionnelle, fournit un cadre idéal pour célébrer et encourager les avancées récentes qui changeront le monde.



2. Présentation du concours et de ses thématiques

Dans le cadre de sa création, E.Space Aero, en partenariat avec le Foyer Rural de Mainfonds, le Syndicat Mixte Sud Charente et les Communautés de Communes 4B et LTD, lance sa première édition de l'EcolImpact Challenge.

Il vise à soutenir tous les projets et initiatives de startups et TPE en lien avec le développement durable.

Les 4 thématiques retenues sont :

- **Aéronautique & Aérostatique** : Développement d'aéronefs ou de composants aéronautiques innovants
- **Énergies renouvelables & Matériaux innovants** : Production, stockage ou optimisation d'utilisation des énergies renouvelables. Réduction de pollution ou amélioration de l'efficacité énergétique de mobilités, y compris aériennes. Matériaux plus légers, plus résistants, ou biodégradables ;
- **Agriculture Biologique & alimentation durable** : Réduction de l'empreinte carbone globale, développement de substituts écologiques, optimisation de la chaîne alimentaire, transport de produits agricoles et alimentaires, livraison dernier kilomètre ;
- **Upcycling & économie circulaire** : Meilleure gestion et valorisation des déchets, upcycling, recyclage, nouveau modèle économique circulaire ;



3. Conditions de participation

L'entreprise qui souhaite candidater devra respecter les conditions suivantes :

- Être domicilié en Europe
- Les porteurs doivent avoir un projet ou être impliqué dans un projet de création
- Développer un projet en lien avec l'une des thématiques retenues ci-dessus

CONCOURS STARTUP

EcolImpact Challenge 1^{ère} édition



4. Modalités de candidature

Les porteurs de projets devront envoyer leur candidature par email à l'adresse suivante avant le 10 Mai 2024 : contact@espaceaero.com

Il est possible de candidater à plusieurs thématiques.

Le dossier doit être complet et contenir :

- La fiche d'inscription remplie (lien sur le site www.espaceaero.com)
- Votre pitch deck en format PDF, réservé aux membres du jury, qui peut inclure les informations suivantes (moins de 10 slides si possible)

Exemple de slides :

- Titre, proposition de valeur
 - Problème(s) rencontré(s) – Information marché actuel, tendances
 - Solution développée – définissez votre concept, pourquoi est-il unique ?
 - Valeur ajoutée – Quelle part de marché visez-vous et selon quel modèle économique ?
 - Impact environnemental
 - Crédibilité – Qu'avez-vous validé, Pourquoi ça va marcher ?
 - Business plan 3 ans – Quelles sont vos projections ?
 - Prochaines étapes – Roadmap, MVP, levée de fonds, ...
 - Pourquoi je candidate à EcolImpact
- Tout document complémentaire permettant d'appréhender l'impact, l'avancement et la faisabilité du projet (Business Plan simplifié, Etude de marché, Lien vidéo, etc.)

Les candidatures seront analysées par le Jury avant la fin du mois de Juin 2024. Celui-ci déterminera les 4 projets lauréats sélectionnés qui seront invités à **pitcher leur projet le 4 Août 2024, à Mainfonds, lors du Nouvelle-Aquitaine Air Show en présence d'un public de 15,000 personnes environ.**



5. Modalités d'attribution des prix

a) Présentation du jury

Le jury de l'EcolImpact Challenge sera composé de :

- Thibault RICHEBOIS – M Capital
- Franck GIANNELLI – EurekaTech
- Yvon GAUBERT – Airbus Development
- Jean-Yves AMBAUD – Président CC LTD
- Jacques CHABOT – Président CC 4B
- Pauline GRINDA - Région Nouvelle-Aquitaine
- François BAFFOU - Bordeaux TechnoWest
- Sandrine AUBRON - Aerospace Valley

b) Critères d'évaluation des projets

Les projets seront évalués sur les critères suivants :

- Cohérence de l'activité avec les thématiques du challenge

CONCOURS STARTUP

EcolImpact Challenge 1^{ère} édition

- Degré d'innovation et valeur ajoutée (technologique, économique ou sociétale)
- Impact positif sur l'environnement
- La qualité des porteurs de projet & équipe (facteurs humains)
- Identification du marché (concurrence, clients potentiels, volumes)
- Stratégie commerciale et de vente imaginée (modèle économique)
- Impact social (création d'emplois)

Chaque membre du jury disposera d'une grille de notation résumant les critères de sélection énumérés ci-dessus. Les notes de chaque juré seront compilées afin d'établir une moyenne par projet ce qui déterminera un premier classement.

Communication des résultats : tous les candidats seront tenus informés des résultats du jury (et de leur sélection pour la séance de pitches ou non) par retour de mail au plus tard le 21 juin 2024.

Les 4 meilleurs projets sélectionnés auront l'occasion de participer à **une session finale de pitch organisée le 4 août 2024 lors du Nouvelle-Aquitaine Air Show**. Ils auront l'opportunité de présenter leur solution au public présents (15,000 personnes env., mécènes, entrepreneurs, etc.). Un nouveau Panel, composé d'entrepreneurs, sera invité à voter et le projet avec le plus grand nombre de vote améliorera son classement d'un cran.

Cette séance de pitch permettra de définir l'attribution des prix pour les 4 projets retenus.

c) Séance de pitch et remise des prix aux lauréats

Lors de la séance de pitch du 4 août 2024, chaque startup disposera de 5 minutes de présentation qui devra comporter une présentation de l'entreprise et une présentation du projet proposé éligible sur une des thématiques proposées.

Un écran géant sera disponible pour passer une présentation (3 à 4 slides max.). Toutes les interventions seront filmées et diffusées sur les réseaux sociaux dans les jours et semaines qui suivent l'événement.

Les prix seront remis après la délibération suivant la séance de pitches le 4 août 2024.

d) Prix décernés

Les 4 candidats sélectionnés sur dossier bénéficieront de :

- 2 entrées gratuites au Nouvelle-Aquitaine Air Show
- 1 stand dans le village Startup
- Accès au quartier VIP
- 2 invitations à l'agréable Déjeuner VIP où ils pourront réseauter

Les prix seront remis en main propre, sur scène, par un invité surprise.

Les 4 lauréats sélectionnés, recevront dans l'ordre :

- Lauréat #1 : Prix de 1 200 € + 1^{er} choix des second prix
- Lauréat #2 : Prix de 1 100 € + 2^{ème} choix des second prix
- Lauréat #3 : Prix de 900 € + 3^{ème} choix des second prix
- Lauréat #4 : Prix de 800 €

CONCOURS STARTUP

EcolImpact Challenge 1^{ère} édition

En plus du cash Prize, les startups seront ensuite invitées à choisir, dans l'ordre du classement, un prix parmi :

- Séance de pitch (ou coaching) offerte par le fond d'investissement M Capital
- Formation en stratégie financière (business model, levée de fonds, valorisation, scalabilité des opération) offerte par CFT
- Offre Team-Building comprenant vol en ballon offert par CAP Montgolfière, déjeuner et dégustation) + Avantage formation de pilote de Montgolfière (-1500 €)
- Parcours accompagnement d'une trentaine d'heure, offert par EurekaTech : suivi quotidien, coaching, ateliers collectifs, formations, networking, programme financement, accès ressources Fablab, hébergement temporaire sur le Technoparc Krysalide.



6. Calendrier

Ci-dessous les dates importantes d'organisation

- Semaine du 25 mars 2024 : Lancement de l'appel à projet
- 24 mai 7 Juin 2024 : Date limite de dépôt des dossiers*
- 14-21 Juin 2024 : Choix final des lauréats par le jury
- Juillet 2024 : Communication sur les 4 dossiers sélectionnés
- 4 Août 2024 : Pitch lors du NAQ Air Show

**Les organisateurs du challenge se réservent le droit de prolonger la période de candidature.*



7. Plateforme en ligne

Le téléchargement du dossier à remplir se fera directement via le site internet www.espaceaero.com.

Sur le site se trouvera donc un dossier à télécharger comprenant plusieurs éléments :

- Un document expliquant les règles du concours et les modalités d'inscription, les membres du Jury et les récompenses pour les lauréats
- Un document expliquant le dossier à fournir et à retourner complet

Les porteurs de projets devront ensuite envoyer leur candidature par email à l'adresse suivante avant le 10 Mai 2024 :

Contact @espaceaero.com



8. Engagement des participants

Chaque startup ou porteur de projet s'engage, à partir du moment où il candidate, à participer au bon déroulement du « Challenge EcolImpact », à travers :

- Le fait de remplir sincèrement le dossier de candidature en ligne
- La disponibilité du porteur pour la session de pitch du 4 Août 2024 lors du Nouvelle-Aquitaine AirShow
- La disponibilité du porteur pour la remise des prix du 4 Août 2024 lors du Nouvelle-Aquitaine AirShow
- Son autorisation à voir son nom et image être utilisés dans le cadre de la promotion du challenge, si le candidat a été sélectionné

CONCOURS STARTUP

EcolImpact Challenge 1^{ère} édition

- Sa participation aux éventuelles sollicitations presse organisées pour mettre en valeur ce challenge startup si le candidat a été sélectionné.



9. Propriété intellectuelle

Dans le cadre du challenge startups, les candidats communiqueront aux organisateurs des documents, contributions et/ou livrables susceptibles d'être protégés par un droit de propriété intellectuelle. Dans tous les cas, les organisateurs s'engagent à ne faire aucun usage du dossier de candidature et de ses pièces jointes dans un autre but que les finalités visées ci-dessus.

Les candidats s'engagent à agir de manière collaborative. En tout état de cause, la participation à ce challenge implique l'acceptation par les candidats des dispositions du Règlement. Les candidats s'engagent à respecter les engagements dans le cadre de ce challenge, notamment en termes de livraison du dossier de candidature et des pièces jointes dans les délais convenus.



10. Droit de modification et de retrait

Les organisateurs se réservent la possibilité d'écourter, de proroger, de modifier, de reporter ou d'annuler le présent challenge sans que sa responsabilité puisse être engagée de ce fait. Le règlement pourra si nécessaire être modifié.

Le règlement qui s'applique est celui en vigueur le jour de l'ouverture de l'appel à projets. Le participant peut également annuler sa participation jusqu'à la clôture de l'appel à projets.



11. Annulation ou suspension des prix

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler ou de suspendre l'attribution des prix en cas de force majeure.

En cas de fraude d'un ou plusieurs candidats, les organisateurs se réservent la possibilité d'exclure du challenge le ou les participants en cause.

Les organisateurs ne pourront être tenus pour responsables d'une annulation ou d'une suspension des prix conformément au présent Article et aucune indemnité ou compensation ne sera due au participant.

Les organisateurs se réservent le droit de ne sélectionner aucun projet si la qualité est jugée insuffisante.



12. Limitation de responsabilité

Les organisateurs ne pourront en aucun cas être tenus responsables du dysfonctionnement du réseau internet, du bon envoi des mails, de la mauvaise diffusion du challenge, de sa suspension ou annulation.

Les frais engagés par les participants restent à leur charge et ne peuvent donner lieu à quelconque remboursement.



13. Nos partenaires, nos sponsors, nos mécènes

E.Space remercie chaleureusement ses partenaires qui font de ce projet de concours une réalité

CONCOURS STARTUP EcolImpact Challenge 1^{ère} édition

Les partenaires premiums d'E.SPACE AERO



Les sponsors d'E.SPACE AERO



Les sponsors du concours startup

